

de Saint-Marcel. M. l'abbé Dulac occupe encore ce poste. Il dessert, en outre, la mission de Sainte-Apolline, dans le comté de Montmagny.

Le chiffre de la population de Saint-Marcel n'est pas encore bien élevé, quarante familles. C'est le manque de bons chemins qui a arrêté le courant de colonisation, inconvénient que le gouvernement provincial et la Société de Colonisation ont commencé à faire disparaître l'été dernier.

Les habitants de Saint-Marcel ont maintenant un moulin à scie et à farine mû par la vapeur, et bientôt ils seront en communication avec les paroisses voisines par une ligne téléphonique

Ce qui manque le plus à Saint-Marcel, ce sont les colons de bonne volonté qui pourraient pourtant s'y établir à peu de frais et placer autour d'eux leurs enfants.

P. G. Roy

---

#### Directeurs de la Congrégation de St-Roch de Québec depuis sa fondation

Rvd M. Charest, du 24 déc. 1839 au 1 sept. 1849; Rvd Père J.-B. Falleur, 1849-59; R. P. F. Martin, 1859-60; R. P. I. Beaudry, 1860-65; R. P. L. Saché, 1865-66; R. P. F. Michel, 1866-67; R. P. Ouellet, 1867-68; R. P. A. Larcher, 1868-69; R. P. Resther, 1869-72; R. P. A. Gérard, 1872-73; R. P. C. Connilleau, 1873-75; R. P. Saché, 1875-76; R. P. Petitdemange, 1876-77; R. P. E. Hamon, 1877-79; R. P. E. Désy, depuis août 1879.

---

#### Pas de groupement

Du *Soir* : " Un certain nombre d'émigrés allemands et autrichiens établis dans le sud du Manitoba, ont demandé au gouvernement la permission de fonder une colonie dans les townships Nos 12, 13 et 16. Un arrêté en conseil accordant la permission demandée a été passé par le ministère Tupper, le 9 juillet.

" Il est probable que cet arrêté ne sera pas sanctionné. Le principe du groupement de ces étrangers au Manitoba comme dans les Territoires présente des inconvénients sérieux. "

C'est ce que pensent ceux qui veulent angliciser le Manitoba et le Nord-Ouest.